

FO
la force syndicale

LE 6
DÉCEMBRE 2018

JE VOTE
FORCE
OUVRIÈRE !

DESSINATEURS

**RÉSISTER,
REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**

... Résister face aux innombrables tentatives de reculs sociaux et ne pas accepter les attaques d'ampleur dont fait l'objet notre modèle social et républicain.

Revenir de nouveaux droits collectifs et ne pas s'accommoder d'un toujours moins-disant social.

Reconquérir les acquis parfois les plus fondamentaux, lorsqu'ils sont remis en question, et développer notre implantation pour donner encore plus de poids à nos revendications...

Le 6 décembre 2018,
vous allez élire vos représentants
à la Commission Administrative Paritaire.



JE VOTE FORCE OUVRIÈRE
force ouvrière
vote FO
je défends
FO force
ouvrière
vote

Pour la défense du statut
du fonctionnaire
et du service public

Pour la valorisation des compétences techniques
(revalorisation de la grille de salaire, rattrapage des montants alloués
du régime indemnitaire des dessinateurs sur ceux de la filière
administrative, amélioration de l'accès à la catégorie B
avec à terme l'intégration de tous les dessinateurs)

Pour l'amélioration
des conditions de travail :
pérennisation des missions,
des services et des postes

Pour un déroulement
de carrière dynamique
(augmentation du
taux de promotion...)

Pour une revalorisation
de la PSR et du coefficient
de l'ISS à 12

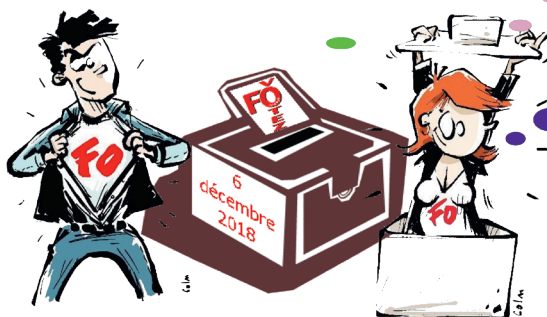
Le 6 décembre 2018,
vous allez renouveler
vos Représentants à la
CAP des Dessinateurs.

Cette CAP est une
commission nationale
paritaire qui émet un
avis sur la gestion de
votre carrière individuelle
(titularisation, promotions,
mutations, recours
individuels et parfois
sanctions disciplinaires). Elle
est compétente sur toutes les
questions individuelles vous
concernant, elle vous protège
de l'arbitraire et constitue
une garantie d'un traitement
égalitaire de tous les agents.

Force Ouvrière vous présente des
candidats que vous pouvez côtoyer
tous les jours, qui connaissent
vos conditions de travail, qui
connaissent vos missions, qui
vous connaissent parfois ; des
représentants actifs qui savent de
quoi ils parlent, des représentants
formés et compétents qui travailleront
en CAP sans concession et sans
compromission.

Des représentants issus du seul syndicat
libre et indépendant à l'égard des
gouvernements, des partis politiques, des
religions et de toutes sectes ou influences
extérieures. C'est la garantie de servir en
toutes circonstances vos seuls intérêts.

La CAP est la commission où les
représentants Force Ouvrière vous
défendent, défendent vos droits, sans
clientélisme, sans a priori, en s'appuyant
sur les textes. Force Ouvrière est garant
de l'égalité de traitement de tous les
fonctionnaires.



**Par votre vote Force Ouvrière,
vous faites le choix de défendre votre statut,
vos missions, en conséquence, de défendre
le service public républicain.**



Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)

Le PPCR a été majoritairement rejeté par les organisations syndicales représentatives dont **Force Ouvrière**.

Dans le cadre des promotions, dans certains cas, notamment en catégorie B, ce protocole a pour conséquence directe un reclassement avec une perte de rémunération. Des agents ont été dans l'obligation de refuser leur promotion, ce qui est un comble ! Pour **Force Ouvrière**, aucune promotion ne doit conduire à une perte de rémunération, qu'elle soit indiciaire ou indemnitaire. Nous avons obtenu de l'administration que chaque agent soit

informé de l'impact de son reclassement sur ses carrières et rémunération.

Il a fallu que **Force Ouvrière** démontre cette ineptie avec des tableaux de calculs pour qu'une prise de conscience collective s'ensuive, de par l'administration et les « accompagnateurs aveugles » du PPCR.

Par ailleurs, suite au reclassement et à l'application des grilles de salaire, les carrières progressent plus lentement et le parcours des agents enfermé dans le corps de recrutement n'est garanti, pour une carrière complète, que sur deux niveaux de grade. De ce fait, le ratio de promotion au sein du corps a baissé et c'est pourquoi **Force Ouvrière** se bat pour obtenir une augmentation des promotions à dessinateur en chef et un accès plus large en catégorie B.

De plus, un des arguments du PPCR, vanté par l'administration et les accompagnateurs, était la clause mettant en place des négociations salariales annuelles. La non-négociation salariale s'est soldée par une augmentation de la valeur du point d'indice de 1,2 % en deux fois. Sur le fond, c'est tout simplement du mépris face au 16 % de perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000. C'est bien la démonstration de l'escroquerie du PPCR sur la forme. Car la baisse du taux de promotion, les pertes de rémunération liées au reclassement, les transferts primes-points, l'allongement de la durée de carrière sont les ressources de cette « augmentation » en deux fois sans frais pour l'administration.

L'analyse réalisée par **Force Ouvrière** avait identifié toutes ces régressions sociales. C'est tout naturellement que **Force Ouvrière** s'est opposé dès l'origine au projet.

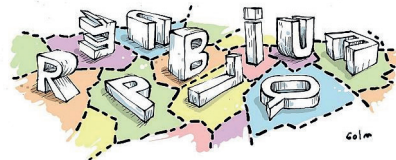
Force Ouvrière exige une refonte et une véritable revalorisation de la grille de salaire de la Fonction publique (sans ralentissement de carrière), permettant un véritable déroulement de carrière jusqu'au dernier échelon du dernier grade, avec une augmentation du débouché en catégorie B. Chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler une carrière complète avec possibilité d'évolution de C en A.

RIFSEEP (dérogation)

Force Ouvrière a demandé, dès l'origine et à plusieurs reprises une dérogation définitive au RIFSEEP pour les Dessinateurs.

Suite à la pétition indemnitaire lancée par **Force Ouvrière** et remise à nos ministres de tutelle à l'occasion d'une entrevue le 29 juin 2017, les ministres ont annoncé une nouvelle demande de dérogation pour les corps techniques bénéficiant des ISS lors du CTM budgétaire du 28 septembre 2017.

Force Ouvrière rappelle son opposition à ce système d'individualisation des rémunérations et ne se satisfait pas de cette seule demande de dérogation. **Force Ouvrière** demande le paiement immédiat de l'année de décalage ISS, dette de l'État envers les agents de la filière technique Équipement ; accompagné d'un dégrèvement fiscal et un régime indemnitaire revalorisé, versé en année courante et lié au grade.



ACTION PUBLIQUE 2022

Le Service Public et ses fondements sont attaqués par tous les gouvernements depuis des décennies. Nous arrivons à l'apogée de la démolition à travers « Action Publique 2022 » qui remet en cause **l'accès au Service public et l'égalité de traitement pour tous**.

Ces principes fondamentaux ne peuvent être portés que si les agents en charge de ces missions sont sous statut de fonctionnaire garant de leur neutralité.

Or le gouvernement veut mettre un terme au statut. Le statut deviendrait l'exception, le contrat la règle. La neutralité serait ainsi supprimée car l'agent contractuel subirait la pression permanente de la rupture du contrat s'il ne répondait pas aux injonctions politiques, financières et autres...

De plus, le gouvernement veut également reconsidérer le champ d'attributions des CAP afin de les concentrer aux mains des employeurs. Ce serait l'instauration du « fait du prince ».

La nature même du service public en serait modifiée !

Par ailleurs, ces projets et quelques autres, couplés à l'annonce de suppressions massives de postes de fonctionnaire (120 000 à l'horizon 2022 sur les trois versants), auraient de lourdes répercussions sur les effectifs et les services de nos ministères, pouvant même les remettre en cause.

Dans ce contexte, **Force Ouvrière** réaffirme son indépendance syndicale et revendique :

- La défense du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers !
- Le maintien des instances consultatives (Commissions administratives paritaires, Comités techniques, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) !
- L'augmentation de 16 % de la valeur du point d'indice !
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires de retraite et de l'inscription des pensions au grand Livre de la dette publique !

Face à la destruction des services publics et leur déshumanisation, **Force Ouvrière** défend un modèle social basé sur un service public fort, porté par une Fonction publique garante des valeurs républicaines et de la cohésion sociale.

**POUR FORCE OUVRIÈRE :
DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC, C'EST FAIRE LA RÉPUBLIQUE.
LE CONSTRUIRE, C'EST FAIRE L'HISTOIRE !**

Votez Force Ouvrière le 6 décembre 2018

LES CANDIDATS **FORCE OUVRIÈRE** À LA CAP DES DESSINATEURS



Sophie BARADU
DDT61



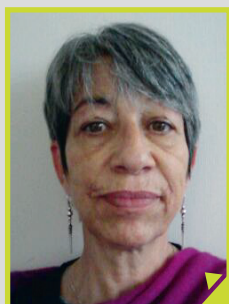
Ghislain TAUVRY
VNF



André BONGENWA-BOSENGI
DRIEA-IF



Éric MARCHERON
DRIEA-IF DIRIF



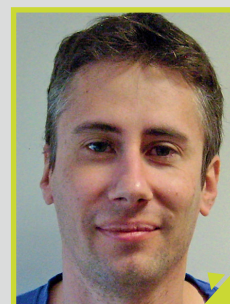
Françoise RENAUD
CEREMA



Laurent HELION
DDT08



Madi HAMZA
DEAL de la Réunion



Bertrand CADOT
DIRNO

Votez
Force Ouvrière
le 6 décembre 2018

SNP2E-FO
MTES – MCT
Plot I – 30, passage de l'Arche
92055 La Défense cedex 04
Tél : 01 40 81 24 20
Fax : 01 40 81 24 13
Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net
www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr

Dessinateurs
FO
mobilisés
POUR DÉFENDRE
notre statut, nos missions,
nos salaires et nos pensions.